

Unemployed Workers—et je remarque que pareilles organisations se créent rapidement dans tout le pays—M. Brian Demorest a été questionné au sujet du PAIM et des autres programmes à Port Alberni. Il a répondu que si certains ont bénéficié des emplois temporaires, lui-même, en tant que père de famille, vit mieux avec des prestations de bien-être. Il a ensuite fait un commentaire très intéressant. L'article publié dans le *Sun* dit:

Il imagine mal qu'une grande industrie de fabrication vienne s'implanter dans la ville. Au contraire, l'OUW réclame l'adoption d'une loi instaurant la journée de travail de six heures partout dans la province et dans le pays tout en ayant, préférentiellement, une rémunération pour huit heures de travail, mais cela pourra être négocié.

On pourrait ainsi créer une autre équipe d'employés et cela permettrait de réduire davantage le chômage.

Bien sûr, c'est ce qu'a fait le gouvernement de la France dans le cadre de sa stratégie industrielle. Le gouvernement de ce pays, beaucoup critiqué ces derniers jours, a réduit les heures de travail. C'est probablement ce que nous devons faire au Canada tout en mettant en œuvre des programmes de travail à temps partiel et en adoptant d'autres moyens de contrer les effets du progrès technologique.

Je dis au ministre que nous sommes disposés à accepter le projet de loi, à l'essai. Nous sommes disposés à l'adopter aujourd'hui, mais nous voulons examiner plus attentivement la composition des divers groupes. Nous reconnaissons que le gouvernement tente d'élaborer un indice de développement objectif, mais nous nous demandons si ce programme permettra réellement d'attirer des industries dans tous les Port Alberni du pays.

Avant de conclure, j'aimerais faire trois autres commentaires. Premièrement, mon collègue, l'honorable député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a soulevé la question de l'emploi des autochtones, question qui est très importante dans l'Ouest. Le ministre a répondu, je lui en sais gré, et il ressort que la question ne peut pas réellement être réglée en vertu du projet de loi, tel que je le comprends, mais qu'une solution sera cherchée dans le cadre d'un autre programme. Je prends note de sa réponse.

Deuxièmement, le ministre a parlé de décentralisation et cela me laisse un peu méfiant. A mon avis, ce projet de loi est plutôt centralisateur, en ce sens que le gouvernement fédéral, parce qu'il a été échaudé par les provinces qui se sont attribué le mérite de certains programmes financés en partie par le gouvernement fédéral, tente, dans le cadre d'une stratégie politique, d'agir de façon plus directe.

Je crains un peu l'incidence que pourront avoir certains de ces programmes sur les relations fédérales provinciales parce que je ne suis pas convaincu que le fédéralisme coopératif soit la seule formule viable au Canada. Le premier ministre actuel (M. Trudeau) n'a pas du tout réussi à faire accepter ces principes de fédéralisme coopératif dans l'Ouest.

**M. Prud'homme:** Oh, oh!

**M. Waddell:** L'honorable député conteste cette affirmation mais ce n'est pas lui qui a donné Salmon Arm en Colombie-Britannique aux habitants là-bas.

Le programme crée d'autres problèmes que nous voulons examiner. On peut certainement s'étonner de certaines garanties offertes par le gouvernement et reprises dans le projet de loi, notamment celles accordées à Canadair, Maislain et d'autres sociétés. Canadair est une société de la Couronne qui a

### *Développement industriel et régional—Loi*

besoin d'être réorganisée. On flaire dans certains autres programmes des relents des largesses consenties sans discrimination aux sociétés, mais sur ce point, j'accorderai au ministre le bénéfice du doute. Il s'efforce vraiment de faire du bon travail et il croit à l'expansion industrielle. Il est originaire de Cornwall, une petite ville, et il lui tient à cœur, je crois, de réaliser cette expansion.

● (1125)

Mais nous ne saurions, monsieur le Président, appliquer cette stratégie de façon isolée. Il nous faut une stratégie industrielle nationale. L'exemple de Port Alberni que j'ai cité démontre bien qu'il existe des régions où l'on ne trouve que de l'industrie primaire, qui sont dépourvues de tout secteur manufacturier. L'industrie manufacturière est concentrée dans le centre du Canada, cela constitue un véritable problème pour l'Ouest et les Maritimes. Étant donné qu'une bonne part de notre industrie se trouve entre les mains de l'étranger, je crois qu'en plus d'avoir une stratégie d'expansion régionale, il nous faut également un nouveau programme d'expansion nationale.

En janvier dernier, un communiqué a été publié au sujet de la réorganisation du ministère de l'Industrie et de l'Expansion régionale, dans le cadre du Projet de loi C-152. Ce communiqué était accompagné d'une abondante documentation qui montrait qu'il s'appuyait sur une stratégie industrielle résultant des mégaprojets. Cette stratégie s'en est allée à vau-l'eau, le gouvernement en a convenu, de sorte qu'il cherche une nouvelle stratégie industrielle, sans en avoir trouvé une jusqu'ici.

Dans les discours sur l'expansion industrielle qui seront prononcés à la Chambre je proposerais que la nouvelle stratégie industrielle soit fondée sur une optique régionale et qu'elle contienne des moyens susceptibles d'améliorer les régions qui soient meilleurs que ceux qui sont exposés dans le présent projet de loi.

Je sais que l'honorable député de Mississauga-Sud possède à ce sujet beaucoup plus de détails que moi et qu'il connaît très bien la région. Tom Axworthy, premier secrétaire du Premier ministre, qui parlait de ces programmes d'expansion du gouvernement, disait qu'il nous fallait nous déplacer vers l'Ouest, comme le petit oiseau perché derrière l'oreille de l'éléphant. Je puis lui dire, monsieur le Président, qu'il constatera que c'est un peu comme l'éléphant qui dansait parmi les poulets en disant: «Soyons justes, chacun pour soi». En sa qualité de poulet, il ne se sentira pas trop en sécurité au milieu de tous ces éléphants de l'Ouest.

Le Nouveau parti démocratique appuie le projet de loi, monsieur le Président, mais il s'inquiète de savoir s'il atteindra le Port Alberni du Canada. J'ai hâte de voir ce que dira de ce projet le comité d'examen d'ici un an environ. Nous pourrions alors nous rendre compte si nous avons réellement progressé sur un sujet que tous les députés de la Chambre ont à cœur, l'expansion industrielle. Il nous faut obtenir, par tout le Canada, un système qui avantage toute la population, étant donné le système industriel que nous avons.

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, nous traitons ici du Projet de loi C-165, qui est à l'étape de la troisième lecture. Permettez-moi de dire que même si ce bill ne traite pas, comme le voudrait ce parti, de l'expansion industrielle des régions du Canada, plus particulièrement celles qui sont les moins avantagées, il constitue une amélioration par